



Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Anjou bleu Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Segréen

Composition du dossier d'enquête publique

Le dossier soumis à enquête publique est composé des pièces suivantes :

- un rapport de présentation qui comprend :

- un diagnostic
- un état initial de l'environnement
- une évaluation environnementale et justification des choix
- un résumé non technique

- un projet d'aménagement et de développement durables

- un document d'orientations et d'objectifs

- les avis des collectivités membres du PETR du Segréen et des autres Personnes Publiques Associées ou Consultées (dont l'avis de l'Autorité environnementale)

- l'arrêté

- les extraits des journaux locaux mentionnant la publicité faite par le PETR pour l'enquête

- les pièces administratives de la procédure :

- la délibération du PETR du Segréen prescrivant la révision du SCoT, fixant les objectifs poursuivis et définissant les modalités de la concertation (24/09/2014)
- la délibération relative au débat sur les orientations du PADD (16/12/2015)
- la délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de SCoT Anjou bleu (14/12/2016)
- le bilan de la concertation
- le Porter à la connaissance de l'Etat

- le registre d'enquête